



AVIS PUBLIC DU RÉSULTAT DE L'ÉLECTION ÉLECTIONS SCOLAIRES DU 2 NOVEMBRE 2014

Avis public est, par la présente, donné par Serge J. Roy, président d'élection, que les candidats suivants ont été élus commissaires dans les circonscriptions électorales ci-après mentionnées :

Circonscription	Description	Commissaire
	Présidence du conseil des commissaires	Charles-Henri Lecours
1	Saint-Magloire (M), Saint-Camille-de-Lellis (P), Saint-Cyprien (P), Sainte-Justine (M), Lac-Etchemin (M), Saint-Luc-de-Bellechasse (M) et Sainte-Sabine (P)	Jocelyne Larose
2	Sainte-Rose-de-Watford (M), Saint-Louis-de-Gonzague (M), Sainte-Aurélie (M), Saint-Zacharie (M), Saint-Prosper (M) et Saint-Benjamin (M)	Berthe Poulin
3	Saint-Théophile (M), Saint-Robert-Bellarmin (M), Saint-Ludger (M), Saint-Hilaire-de-Dorset (P), Saint-Gédéon-de-Beauce (M), Saint-Honoré-de-Shenley (M), Saint-Martin (P) et Saint-René (P)	Pierre-Luc Hins
4	Courcelles (M), Saint-Évariste-de-Forsyth (M), La Guadeloupe (VL), Saint-Éphrem-de-Beauce (M), Saint-Benoît-Labre (M) et Lac-Poulin (VL); comprend également une partie de la Ville de Saint-Georges située à l'ouest de la rivière Chaudière : en partant d'un point à la rencontre de la rivière Chaudière et de la 16 ^e Rue, cette rue, le boulevard Dionne, la 6 ^e Avenue Nord, la 42 ^e Rue Nord, la limite municipale ouest et nord et la rivière Chaudière jusqu'au point de départ	France Lapointe
5	Saint-Simon-les-Mines (M), Beauceville (V), Saint-Alfred (M) et Saint-Victor (M)	Julitte Nadeau-Métivier
6	Saint-Odilon-de-Cranbourne (P), Saint-Joseph-de-Beauce (V), Saint-Joseph-des-Érables (M), Saint-Jules (P), Tring-Jonction (VL), Saint-Frédéric (P) et Saint-Sévérin (P)	Ghislaine Turmel
7	Saint-Côme-Linière (M) et Saint-Philibert (M); comprend également une partie de la Ville de Saint-Georges située à l'est de la rivière Chaudière : en partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Chaudière et de la 118 ^e Rue, cette rue, le boulevard Lacroix, la 175 ^e Rue, la limite municipale est et la rivière Chaudière jusqu'au point de départ	Martine Magnan
8	Comprend une partie de la Ville de Saint-Georges située à l'est de la rivière Chaudière : en partant d'un point situé à la rencontre du boulevard Lacroix et de la 120 ^e Rue, cette rue, la route 204, la limite municipale est, la 175 ^e Rue et le boulevard Lacroix jusqu'au point de départ	Sophie Boisvert
9	Notre-Dame-des-Pins (P); comprend également une partie de la Ville de Saint-Georges située à l'est de la rivière Chaudière : en partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Chaudière et de la limite municipale nord, la limite municipale nord et est, la route 204, la 120 ^e Rue, le boulevard Lacroix, la 118 ^e Rue et la rivière Chaudière jusqu'au point de départ	Marc-Ange Doyon
10	Comprend une partie de la Ville de Saint-Georges située à l'ouest de la rivière Chaudière : en partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Chaudière et de la 16 ^e Rue, la rivière Chaudière, la limite municipale sud et ouest, la 42 ^e Rue Nord, la 6 ^e Avenue Nord, le boulevard Dionne et la 16 ^e Rue jusqu'au point de départ	Guy Paradis
11	Scott (M), Sainte-Hénédiène (P), Sainte-Marguerite (P), Frampton (M), Saints-Anges (P) et Vallée-Jonction (M)	Nathalie Vachon
12	Saint-Isidore (M), Saint-Bernard (M), Saint-Narcisse-de-Beaurivage (P), Saint-Patrice-de-Beaurivage (M) et Saint-Sylvestre (M)	Claude Fortin
13	Saint-Elzéar (M); comprend également une partie de la Ville de Sainte-Marie : en partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Chaudière et de la limite municipale nord, la rivière Chaudière, le prolongement de la route Cameron, cette route, le boulevard Vachon Nord, le boulevard Vachon Sud, la route du Président-Kennedy Sud et la limite municipale sud, ouest et nord jusqu'au point de départ	Nancy Labbé
14	Comprend une partie de la Ville de Sainte-Marie située à l'est de la rivière Chaudière : en partant d'un point situé à la rencontre de la rivière Chaudière et de la limite municipale nord, la limite municipale nord, est et sud, la route du Président-Kennedy Sud, le boulevard Vachon Sud, le boulevard Vachon Nord, la route Cameron, le prolongement de cette route et la rivière Chaudière jusqu'au point de départ	Clément Binet

Donné à Saint-Georges (Québec)
Le 7 novembre 2014

Serge J. Roy
Président d'élection